

PEDAGOGIE ET VIE SCOLAIRE	ACTES ADMINISTRATIFS
<p><b>Préparation de rentrée 2015 :</b> La dotation attribuée et les besoins constatés pour la rentrée 2015 ne nécessitent ni création, ni suppression de poste au LPO.</p>	
<p><b>Répartition de la Dotation Globale Horaire pour le lycée général:</b> Le projet de répartition de la Dotation Horaire Globalisée est adopté</p>	
<p><b>Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0</b></p>	
<p>☒ <b>Adopté à l'unanimité</b></p>	55.2014
<p><b>Répartition de la Dotation Globale Horaire pour la Section d'Enseignement Professionnel:</b></p>	
<p>Le projet de répartition de la Dotation Horaire Globalisée est adopté</p>	
<p><b>Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0</b></p>	53.2014
<p>☒ <b>Adopté à l'unanimité</b></p>	
AFFAIRES FINANCIERES	ACTES ADMINISTRATIFS
<p><b>Actions dans le cadre du projet d'établissement</b></p>	
<p><b>Remise du prix Jean Zay aux acteurs de la WEB Radio en février :</b></p>	
<p>Dépenses : 316.80 €</p>	
<p>Recettes : Crédits globalisés État : 316.80 €</p>	
<p><b>Sortie à Guise et Lewarde 1<sup>ère</sup> ES1 et ES2 (3 accompagnateurs) en avril :</b></p>	
<p>Dépenses : 1 630 €</p>	
<p>Recettes :</p>	
<p>Crédits État : 80 € // Région (AEL) 260 € // Don 450 € // Familles 42 élèves à 20 € = 840 €</p>	
<p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b></p>	57.2014
<p>☒ <b>Adopté à l'unanimité</b></p>	
<p><b>Décisions budgétaires modificatives pour vote 2015 n°</b></p>	
<p>Ventilation des crédits globalisés 2e versement :</p>	
<p>- Logiciels : 300 €</p>	
<p>- Stages en entreprise : 3 000 €</p>	
<p>- Voyages et sorties : 700 €</p>	
<p>- Projets culturels et Éducatifs : 4 800 €</p>	54.2014
<p>- CESC : 500 €</p>	
<p>- Fonds de vie lycéenne : 800 €</p>	
<p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b></p>	
<p>☒ <b>Adopté à l'unanimité</b></p>	
<p><b>Tarifs préparation ASSP et ATMFC :</b></p>	
<p>Préparations sucrées ( compote, crème, salade de fruits...) 1.50 €</p>	
<p>- Préparations sucrées ( pâtisseries: cake, madeleines, 4/4, marbré, crêpes...) 2.50 €</p>	
<p>- Préparations sucrées (tarte aux fruits): 3.00 €</p>	
<p>- Crudités: 1.50 €</p>	
<p>- Potage, purée: 2.00 €</p>	
<p>- Tartes salées, gratin: 3.80 €</p>	
<p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b></p>	65.2014
<p>☒ <b>Adopté à l'unanimité</b></p>	

<b>Tarifs Occupation des locaux :</b>				<b>56.2014</b>
La mise à disposition de locaux donnant lieu à facturation se fera au tarif suivant :				
Locaux	Tarif horaire	Tarif ½ journée	Tarif journée	
Salle banalisée, salle polyvalente, gymnase	30 €	90 €	150 €	
Salle informatique	50 €	150 €	250 €	
Ateliers de la SEP	60 €	180 €	300 €	
<b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b>				
<b>☒ Adopté à l'unanimité</b>				
<b>Sorties d'inventaire :</b>				<b>62.2014</b>
Les biens suivants sont à sortir de l'inventaire pour mise au rebut :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 serveur pédagogique Celeron : acheté 2 753.19 € en mai 2007, financé par une subvention de la Région et complètement amorti</li> <li>- 1 laveuse tractée : acheté 8 325.12 € en mars 2002, financée par l'établissement et complètement amortie</li> <li>- 1 laveuse tractée : acheté 8 176.72.12 € en Avril 2002, financée par l'établissement et complètement amortie</li> <li>- 1 chauffe saucisse acheté 449.34 € en Octobre 2002, financé par une subvention de la Région et complètement amorti.</li> <li>- 1 crêpière électrique achetée 869.19 € en Octobre 2002, financée par une subvention de la Région et complètement amortie.</li> <li>- 1 congélateur armoire acheté 2 601.30 € en mai 2008, financée par l'établissement et complètement amorti.</li> </ul>				
<b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b>				
<b>☒ Adopté à l'unanimité</b>				
<b>Acceptation de dons :</b>				<b>63.2014</b>
L'association PISTE de Sézanne fait don au Lycée 'Section d'Enseignement Professionnel) un lit et un fauteuil médicalisés. Ils seront utilisés dans le cadre des enseignements pour le Bac pro ASSP.				
<b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b>				
<b>☒ Adopté à l'unanimité</b>				
<b>Acceptation de dons :</b>				
Les élèves acteurs de la WEB Radio ont été reçu au Rectorat pour recevoir de la part de l'association des Amis de Jean Zay une distinction pour leur travail dans le cadre des commémorations de la grande guerre. A cette occasion l'association a souhaité remettre à l'établissement un chèque de 1 000 €. Cette somme sera utilisée pour la poursuite du projet WEB Radio.				
<b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b>				<b>64.2014</b>
<b>☒ Adopté à l'unanimité</b>				

<b>Contrats et conventions</b>	<b>ACTES ADMINISTRATIFS</b>
Le conseil autorise le chef d'établissement à signer la convention de partenariat avec la commune d'Esternay pour l'organisation de la fête du livre en octobre 2015.	<b>58.2014</b>
<b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b>	
<b>☒ Adopté à l'unanimité</b>	
Le conseil autorise le chef d'établissement à signer la charte d'engagement avec la Région Champagne Ardenne pour l'introduction de produits locaux issus de l'agriculture biologique dans la restauration scolaire.	<b>59.2014</b>
<b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b>	
<b>☒ Adopté à l'unanimité</b>	

Le conseil autorise le chef d'établissement à signer l'avenant à la convention de prêt de matériel avec le Lycée Joliot Curie. Avenant prorogeant la fin de la convention au 25/02/2017.	
<b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b>	
<b>☞ Adopté à l'unanimité</b>	<b>60.2014</b>
Le conseil autorise le chef d'établissement à signer la convention de mise à disposition de lits d'internat avec le Lycée Armand Malaise de Charleville	
<b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0</b>	
<b>☞ Adopté à l'unanimité</b>	<b>61.2014</b>